PRIX DE L'ABONNEMENT.
Edition Quotidienne.

	Un An.	6 Mois.	3 Mois.	1 Mois.
POUR LES ETATS-UNIS....	$19.00	$9.00	$3.00	$1.00
POUR L'ETRANGER.....	$15.15	$7.55	$3.75	$1.30

Les abonnements se soldent invariablement d'avance.

Le Numéro Cinq Sous

PRIX DE L'ABONNEMENT.
Edition Hebdomadaire.

	Un An.	6 Mois.	4 mois.	3 Mois.
POUR LES ETATS-UNIS.....	$3.00	$1.50	$1.00	75 cts
POUR L'ETRANGER.....	$4.00	$2.05	$1.25	$1.05

Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTÉRATURE. — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES, ARTS.

Seul Journal Français Quotidien au Sud — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 1er JUILLET 1896. — Fondé le 1er Septembre 1827

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.
Bureaux : 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, Second Class Matter.

☞ POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES ET LOCATIONS, ETC., QUI SE SOLDENT AU PRIX RÉDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE.

VENTES DE CE JOUR.

Par Spear & Escoffier, à la Bourse d'Encan de la Nlle-Orléans—Un lot de terre avec bâtisses et améliorations situé dans le troisième district de cette ville.

LA FIN DE M. DE MORÈS

La caravane dans les ténèbres de l'Afrique—Attaqués par l'escorte — Seul contre tous—Quatre heures de lutte.

Voici la dépêche qu'un correspondant particulier de Tunis adressait à son journal au lendemain du douloureux incident dont l'*Abeille* s'est déjà occupée, et qui contient des détails circonstanciés.

Tunis, 18 juin.—C'est à El-Ouatia, près de Sinaoun, qu'a eu lieu le massacre du marquis de Morès et de quatre de ses compagnons.

Après avoir donné des conférences à Tunis, Sousse, Sfax et Gabès sur le rôle de la France en Afrique et la nécessité pour elle de s'allier aux Touareg, M. de Morès était parti de Gabès, le 15 mai, pour pénétrer dans le Sahara et gagner le Soudan par le sud-algérien.

M. Millet, résident-général, lui avait fait signer l'engagement écrit de ne pas pénétrer dans le désert par le sud de la Tunisie en longeant la frontière tripolitaine, à cause des dangers de toute nature qu'offre cette route.

M. de Morès était accompagné de quarante-trois indigènes, parmi lesquels un interprète, Abd-el-Hak ; un négociant, El-Hadj-Ali, tous deux Tunisiens.

Cette caravane, d'ailleurs bien organisée, comprenait une quarantaine de chameaux chargés de marchandises évaluées à 40,000 francs.

Conformément à son engagement, M. de Morès suivit la route qui lui avait été tracée jusqu'à l'oasis de Nefzaoua. Là, au lieu de se diriger vers Bir-Essof, il tourna brusquement à l'est, dans la direction de la route Gabès-Ghadamès.

Il arriva ainsi à El-Ouatia, près de Sinaoun, ville située à 130 kilomètres du dernier poste français en Tunisie.

Dans cette ville, M. de Morès rencontra un parti de Touareg Iffoghar (tribu des Azdjer), qui lui assurèrent leur protection s'il consentait à louer leurs chameaux après avoir envoyé l'escorte prise à Gabès.

M. de Morès, qui avait pleine confiance dans le caractère chevaleresque des Touareg, accepta ces propositions le 3 juin. Il paya d'avance ses nouveaux guides, congédia ses compagnons, sauf huit, retira les armes (fusils à tir rapide) à sa première escorte et les donna aux Touareg.

Sous des prétextes différents, les Iffoghar ne fournirent que cinq jours après les chameaux promis. Pendant l'attente, un parti de Chaambas dissidents (Touareg qui ont maintes fois attaqué nos postes du sud-algérien) vint camper à côté de la caravane.

M. de Morès s'aboucha avec eux et leur offrit ses bons offices pour obtenir l'aman du gouvernement français. Ses offres ne furent ni acceptées ni repoussées.

Enfin les chameaux qui devaient former la caravane étant arrivés, celle-ci se mit en route le 8, assez tard dans la matinée.

Trahison.

A peine avait-elle franchi trois kilomètres au delà d'El-Ouatia, que M. de Morès et ses compagnons furent attaqués par les Touareg de l'escorte.

En tête marchait l'interprète Aled-el-Hak. M. de Morès suivait, ayant à ses côtés le riche négociant tunisien Hadj-Ali et deux serviteurs derrière lui. A environ trois cents mètres venait le convoi, entouré des Touareg Iffoghar. Tout le monde était monté sur des méhara.

Tout à coup, trois des Touareg de l'escorte lancent leurs chameaux vers la tête de colonne et, le sabre haut, poussant des cris, chargent M. de Morès et ses compagnons.

Sans perdre une minute son sang-froid, M. de Morès prend son revolver, abat un de ses agresseurs, en blesse un autre ; le troisième prend la fuite.

Mais les autres Touareg abandonnent le convoi et viennent prendre part à la lutte. Arrivent aussi bientôt les Chaambas, rencontrés à El-Ouatia, et avec lesquels M. de Morès avait eu l'imprudence de lier conversation.

La mêlée devint générale. M. de Morès et ses compagnons se défendirent avec héroïsme.

Fidèles à leur tactique, les Touareg chargent isolément. Incapables de se servir des armes à feu ou de tirer avec précision, ils projettent leurs lances ou fondent sur leurs adversaires en brandissant leur sabre au-dessus de la tête.

M. de Morès et ses compagnons, eux, tirent juste. Chaque coup de feu abat son homme. Particulièrement, M. de Morès est un tireur émérite, doué d'un rare courage.

Pendant quatre heures dura la lutte, acharnée de part et d'autre. Enfin, les malheureux voyageurs succombaient sous le nombre. Il était midi.

Quatre des domestiques du convoi furent ligotés. La bataille terminée, on agenouilla les chameaux, on examina les marchandises et les pillards touareg et chaamba se partagèrent le butin.

Le retour.

Ils prirent la direction du Sud, emmenant leurs prisonniers. Ces quatre hommes, parmi lesquels se trouvait Ali ben Zmerli, indigène tunisien, se sauvèrent le lendemain et reprirent la route du Nord.

Naturellement ils repassèrent par le lieu du massacre. A terre étaient étendus cinq cadavres entièrement nus qu'ils reconnurent parfaitement pour ceux de M. de Morès, de Abd el Hak, de El Hadj Ali et de deux noirs.

Les corps étaient tellement criblés de blessures qu'il était impossible de reconnaître si elles avaient été produites par des armes à feu ou par des armes blanches.

M. de Morès était étendu sur le ventre, les bras en avant.

A El-Ouatia, les fugitifs se séparèrent. L'un d'eux, Ali ben Zmerli, gagna le premier poste française de la frontière tunisienne, où il fit le récit que nous venons de rapporter.

Zmerli sera demain à Tunis, où les autorités militaires lui feront subir un interrogatoire.

Abd-el-Hak n'est pas un inconnu pour les Lyonnais. Il faisait partie du personnel de la section tunisienne à l'Exposition de Lyon. Son père avait été le précepteur de Khereddine.

El Hadj Ali était l'oncle du gouverneur ottoman de Rhât, où, on le sait, M. de Morès proposait de se rendre.

Une Grande Idée.

C'était là une entreprise des plus audacieuses. Jusqu'ici, les tentatives faites pour pénétrer dans la cité mystérieuse du commerce soudanais avaient été vaines, surtout depuis la moitié du siècle.

En effet, depuis la conquête de l'Algérie, la plus grande partie du trafic transsaharien, qui se portait vers Ouargla et les autres oasis du Sahara algérien, s'est détournée de sa voie naturelle, à l'instigation des Senoussi.

Ces fanatiques ont formellement interdit tout commerce avec les Roumi. Et leurs affidés sont les maîtres de la route, sorte de défilé pénétrant dans le désert, point de passage nécessaire pour les caravanes se dirigeant vers le pays des Touareg, vers les oasis du Touat et de l'Oued Draa, et par l'étape intermédiaire de Ghat, sur la route de la Nigritie.

De rares Européens ont pu impunément circuler dans ces régions. On cite un Arabe, Ismail Ben Derbis, Richardson, Overweg, Barth, Duveyrier. Ce dernier arriva à 800 mètres de Rhât. On lui signifia que s'il faisait un pas de plus on le massacrait.

Plus longue est la liste des victimes de leur audace. Von Bary, Caillaq moururent en vue de Rhât. Mlle de Tinné fut massacrée avant d'atteindre cette ville ; en 1874, MM. Dournaux-Duperré périrent sur la route de Rhadamès à Rhât, à une on deux journées de marche, au nord du puits d'Ei-Azhâr, massacrés par les Alaggar et les Chaambas.

En 1881, trois missionnaires catholiques, Richard, Morat et Pouplard, furent assassinés à une journée de marche au sud de Rhadamès.

En quittant la France, M. de Morès disait qu'il fallait faire des Touareg nos alliés, conquérir les sympathies des habitants du sud de la Tripolitaine et arriver ainsi jusqu'au Soudan nilotique et aux régions nigritiennes.

Une telle entreprise, si elle avait pu réussir, aurait assuré la suprématie française dans toute l'Afrique centrale. Ma heureusement, pour qui connaît le long martyrologe des explorateurs de ces régions fanatisées, elle était d'une belle témérité.

Aussi ne peut-on s'empêcher de saluer l'héroïsme du marquis de Morès qui courait à une mort presque certaine, poussé par l'ambition patriotique de donner plus de force à la France africaine.

L'origine de M. de Mores.

Vincenzo Manca, marquis de Morès et de Monte-Maggiora, était né à Paris, le 15 juin 1858, d'une vieille famille de Sardaigne, la maison de Manca. Fils du duc de Vallombrosa et de la duchesse, fille du duc des Cars, décédée il y a quelques années, il avait épousé, en 1882, Mlle Médorah Marie Hoffmann, fille d'un riche banquier de New York.

Trois enfants sont nés de ce mariage : Attenaide-Genoveffa Manca, née à New-York en 1884 ; Luigi Riccardo Manca, né à New York en 1885, et Amedeo-Paolo Manca, né à Paris en 1890.

Le marquis de Morès avait une sœur et un frère : Louisa-Clara-Isabelle Manca de Vallombrosa, mariée à Louis, comte Lafond, et Amedeo-Guiseppe-Maria Manca de Vallombrosa.

LE BUNDESRATH.

Le *Bundesrath* n'ayant pas encore donné son visa fédéral à la loi qui a mis fin à l'ostracisme séculaire des jésuites en Allemagne, un membre du Reichstag a interpellé le gouvernement sur cette question qui intéresse à la fois les prérogatives constitutionnelles de l'Assemblée, le bon sens et l'humanité. M. Bebel étant intervenu dans le débat pour défendre les principes libéraux sur cette matière tels qu'ils furent formulés en France à la Constituante de de 1789, s'est vu entraîné à qualifier durement la faute brutale commise par M. de Bismarck à l'occasion du Kulturkampf. Aussitôt un des notables antisémites de l'assemblée, faisant naturellement une question personnelle de toute question de persécution, a couvert d'injures l'orateur socialiste et le président du Reichstag lui-même, ce qui a donné lieu à un désordre inénarrable. Les antisémites qui marchent à Vienne et en Algérie la main dans la main des socialistes, font donc à Berlin mauvais ménage avec eux. C'est peut-être parce qu'il ne faut prendre souvent les socialistes allemands que pour des rêveurs revêtus de la peau de l'agneau philosophique et social.

PETITES VERITES.

Aucun homme, quoi qu'on dise, n'en peut déshonorer un autre : c'est un service qu'on se rend à soi-même.

D'HOUDETOT.

On allue la mort qui passe comme un voyageur qui part en avant.

ARSÈNE HOUSSAYE.

ALLOCUTION DE GUILLAUME II.

L'inauguration du monument de Guillaume Ier a eu lieu le 18 juin.

Ce monument est érigé au sommet du Kyffhœuser, montagne poétisée par la légende de Frédéric Barberousse.

L'empereur assistait à la cérémonie, avec des représentants princiers de tous les Etats parmi lesquels le roi de Wurtemberg et les grands-ducs de Saxe-Weimar et de Bade.

Seize mille associations d'anciens militaires étaient représentées.

En réponse à plusieurs discours, l'empereur a répondu par une allocution.

"L'inauguration de ce monument, a-t-il dit, est le digne épilogue des fêtes commémoratives des victoires de la grande guerre.

"Je remercie tous ceux qui ont imaginé, favorisé et accompli cette œuvre incomparable, et en premier lieu le sérénissime souverain qui a daigné la placer sous sa protection spéciale. Je sais que le souvenir du grand Empereur est gardé religieusement jusqu'au dernier soupir par ceux à qui il a été donné de suivre ses étendards victorieux et d'exposer avec lui leur vie pour l'unité de notre chère patrie.

"Le monument érigé ici est un symbole impérissable de ce sentiment, mais un rôle encore plus élevé et plus noble lui est assigné : il devra être pour les générations futures une exhortation à rester unies et à être fidèles et dévouées à l'Empereur et à l'Empire, au souverain et au pays, à être fermement attachées à ce qui a fait la grandeur de la patrie, à mettre l'honneur de l'Allemagne au-dessus de tous les liens terrestres..."

LES VIOLETTES.

Les *Violettes*, la revue littéraire que la baronne de Valley fonda le 1er juin 1839, ne parurent pas longtemps, en tout huit fois.

Elles portaient ce sous-titre : *Album littéraire*, journal artistique, rédigé par des femmes de lettres et par des femmes du monde, sous la direction de Mme Emile Durand de Valley, née comtesse Herminie de Montbel.

Les bureaux des *Violettes* étaient 35, rue Madame.

Dès le premier numéro, la directrice annonçait qu'une "dame, célébrité littéraire de notre époque," s'occupait "de la composition d'un roman" destiné aux *Violettes*. La dame en question c'était George Sand. Dans le même numéro d'ailleurs on annonçait que George Sand venait de rentrer en Berry avec ses deux enfants. Mais hélas ! le roman ne parut jamais, car les *Violettes* moururent rapidement d'anémie.

Un roman dû à la collaboration de Mme Durand de Valley et de Clairville situé ne réussit pas à attiré l'abonné. Il s'appelait les *Larmes de sang* et valut aux auteurs des reproches de Paul de Kock, pour s'être targués de décrire les premiers Paris le soir.

Les *Violettes*, on le voit, n'ont pas laissé de parfum bien pénétrant dans l'histoire littéraire. A la Bibliothèque Nationale, où tout le monde vient les consulter aujourd'hui, on déclare que, avant la drame de la rue de Penthièvre, nul ne s'était avisé qu'elles eussent jamais existé.

DEPECHES Télégraphiques.

TRANSMISES A L'ABEILLE.

NOUVELLES ETRANGERES

A la Chambre des Communes.

DISCUSSION ORAGEUSE.

La Loi Agraire.

Presse Associée.

Londres, 30 juin—Les membres de la Chambre des Communes ont continué toute la nuit la discussion de la loi agraire dont le but est de diminuer les taxes.

Les débats ont été calmes jusqu'à deux heures du matin. Le gouvernement a tenu ses forces en main, s'assurant ainsi une majorité de plus de 150.

Après minuit, l'excitation a augmenté au fur et à mesure que les articles de la loi ont été soumis au vote d'après le règlement de clôture de la discussion.

Sir William Vernon Harcourt, le leader libéral, a dénoncé les méthodes adoptées par le leader conservateur, M. Balfour, pour dégager le gouvernement de l'impasse dans laquelle il s'est placé en faisant trop de promesses au moment des élections, et en se surchargeant de projets de loi importants.

Pour la loi sur l'éducation, par exemple, elle a été récemment mise au rancart et le gouvernement n'a pu la faire voter malgré la grande majorité dont il dispose, un fait pour lequel on a blâmé M. Balfour.

Sir Michael Hicks-Beach, chancelier de l'échiquier, a répondu avec colère que l'opposition actuelle est la plus factieuse qu'on ait jamais vue, et il a ajouté que l'opposition actuelle est la plus factieuse qu'on ait jamais vue, et il a déclaré que la tactique de cette opposition n'est guère autre chose qu'une farce.

M. James Dalzeil, un libéral, a accusé lord Hugh Cecil, un conservateur et cinquième fils du marquis de Salisbury, d'intervention préméditée et délibérée dans le débat. Il a été fait appel au Speaker, mais celui-ci a refusé d'intervenir et s'est contenté d'exhorter les membres à être plus paisibles pendant les débats.

Un peu plus tard, M. Dalzeil a qualifié d'impertinent le discours de Sir Michael Hicks-Beach. Les cris de "retirez vos paroles" ont aussitôt retenti, mais le président a suggéré que M. Dalzeil n'avait pas d'intention insultante en faisant sa remarque. Après quelques escarmouches oratoires un autre article de la loi a été voté, ce qui a amené une nouvelle explosion de cris dérisoires de la part des membres de l'opposition.

On a entendu le docteur C. K. D. Tanner, un nationaliste irlandais, crier "gag," ce qui lui a valu un avertissement du président.

Le ministre des colonies, M. Chamberlain, n'est pas resté toute la nuit à la Chambre ; il est parti après le vote du premier article laissant M. Balfour conduire la lutte au nom du ministre, avec l'aide qu'il pouvait obtenir de M. Chaplin, président du Bureau de gouvernement local, et des autres membres du gouvernement.

Sir William Vernon Harcourt est parti un des derniers.

Le rapport complet du projet de loi a été reçu par la Chambre vers huit heures du matin et la discussion en troisième lecture fixée à mercredi prochain.

Révolution dans la République de l'Equateur.

Presse Associée.

New-York, 30 juin—Une dépêche de Panama, Colombie, au *Herald*, annonce que le parti clérical de l'Equateur a commencé une nouvelle agitation pour renverser le président provisoire de la république, le général Alfaro. Un individu du nom de Vega s'est placé à la tête de l'insurrection.

Le correspondant du *Herald* à Guayaquil télégraphie que le général Alfaro a quitté la capitale pour prendre le commandement d'une armée de 3,000 hommes à Rio Hamba. La nouvelle d'une bataille importante et décisive est attendue d'un moment à l'autre.

La révolution est confinée dans la partie centrale du pays. On estime que les forces de Vega ne dépassent pas 600 hommes.

Le docteur Homero Moris, ministre des travaux publics, demeure à Quito en qualité de président du conseil et de chef de l'exécutif pendant l'absence du général Alfaro.

La Question Monétaire à la Convention de Chicago.

Prochain départ de M Whitney.

Presse Associée.

New York, 30 juin—Les New Yorkais qui se rendent à Chicago dans le but de défendre l'étalon d'or ont terminé leurs préparatifs. M. Wm C. Whitney et un groupe d'amis voyageront dans un wagon spécial attaché au train régulier de la ligne de Lake Shore, de la compagnie du New York Central.

Ils quitteront New York jeudi à quatre heures et demie et arriveront à Chicago le lendemain dans l'après midi. Le sénateur Hill les rejoindra à Albany.

Les délégués de Tammany partiront dimanche matin par deux trains spéciaux. Des deux cent-cinquante à trois cents membres de cette association se rendront à Chicago.

Ils arriveront dans cette ville lundi à dix heures et établiront leur quartier-général à l'auditorium.

M. Whitney s'est exprimé ainsi hier soir :

La lutte est engagée dans tous les Etats de "monétaire honnête," et les démocrates qui se rendent à Chicago pour combattre la frappe libre sont plus déterminés et plus confiants que jamais.

Collision.

Perte d'un navire anglais.

Presse Associée.

Para, Brésil, 30 juin.—Le vapeur anglais Santa Renz, arrivant de Lisbonne à Para, a coulé à la suite d'une collision avec le quatre-mâts anglais Dundonald, capitaine Girvan, parti de San Francisco le 10 mars pour Hull. Ce dernier navire est endommagé mais on n'a pas à déplorer de perte de vie.

Le vicomte Sudley au Etats-Unis.

Presse Associée.

Liverpool, 30 juin—Parmi les passagers devant s'embarquer demain pour New York à bord du Teutonic, de la ligne White Star, se trouve le vicomte Sudley, qui a gagné récemment le procès en $75,000 de dommages et intérêts que lui avait intenté May Gore, l'actrice, pour rupture de promesse de mariage.

NOUVELLES — DE LA — CAPITALE DE L'ETAT.

LEGISLATURE.

Sénat.

Adoption définitive du bill de la Convention Constitutionnelle.

Dépêches spéciales à l'Abeille.

Baton Rouge, 30 juin.—A 10 heures du matin, comme il était convenu, hier, le Sénat est appelé à l'ordre—21 membres présents.

Après une courte séance exécutive, le Sénat discute le bill de Convention Constitutionnelle.

M. Estopinal demande que l'on procède au vote. M. Watts fait la motion de rejeter le bill. On va aux voix. La motion est rejetée à une majorité de 24 voix contre 7.

Pour éviter toute autre tentative d'obstruction, M. Estopinal demande la question préalable. "Nous sommes bâillonnés," s'écrie M. Watts ; "il faut bien nous y soumettre."

Le bill est mis aux voix ; voici le résultat du vote :

Pour—Baird, Barrett, Batchelor, Cage, Cordill, C. C.; Cordill, S. H.; Dawkins, Donnebaud, Estopinal, Fenner, Fitzpatrick, Fuller, Laplace, Lawrason, Liverman, Lowry, Martin, Romain, Ryan, Sambola, Sirjacques, St Paul, Trichell, Webb, Wilbert; total, 25

Contre—Elliott, Minor, Patton, Sholars, Watts, Williams, Wilson ; total 7.

Absents — Fisher, Howell, Murphy, Sims ; total, 4

Le bill n'attend plus que la signature du gouverneur

Le Sénat rentre en séance exécutive et confirme les nominations suivantes :

Jurés de police de la paroisse St-Landry :

J. P. Lauzan, 1er ward ; Rob. Lafleur, 5e ; O. Manuel, 8e.

A sa rentrée en séance régulière, le Sénat entend le rapport favorable du comité de la santé publique et de la quarantaine.

Le bill Barrett, 167, réglementant la vente de l'opium, de la cocaïne, etc.

Vient ensuite le rapport favorable sur le bill Trezevant, relatif à la loi d'élection.

Les règlements sont suspendus et le bill passe ; il n'attend plus que la 3me lecture.

Le bill de la quarantaine passe à son tour en 2me lecture.

Le bill Sambola, poursuivant tout propriétaire de franchises qui en abuse pour hausser les prix, passe en 2me lecture.

Passent également en 2me lecture les bills Sambola, réorganisant les cours de cité de la Nouvelle Orléans, et créant une 4e cour de cité, ainsi que celui relatif au parc de ville et au parc Audubon.

Le bill Webb augmentant le nombre des juges du 11e district judiciaire est l'objet d'une vive opposition de la part de M. Wilson. Il est rejeté par 21 voix contre 12.

Le bill Fenner créant une commission du port de la Nouvelle-Orléans est adopté finalement.

Le bill Lawrason requérant les municipalités de l'Etat de faire dresser des cartes correctes de tous les lots de terre qui sont contenus dans leur territoire, est adopté finalement.

Le mémoire demandant au Congrès des études sur la Little River est renvoyé au comité de l'agriculture et des levées.

Sur motion de M. Estopinal, le bill des allocations générales est mis aux voix, à la faveur de la suspension des règlements et adopté.

Chambre.

A 10 heures 15, la Chambre est appelée à l'ordre—84 membres présents.

M. Trezevant, président du comité des Voies et Moyens fait un rapport défavorable sur le bill 225 ayant pour but de lever des taxes sur toutes les propriétés qui n'en sont pas exemptées par la loi.

Même rapport défavorable sur le bill 205 ayant pour but de lever une taxe annuelle sur les personnes, associations, maisons d'affaires et corporations exerçant une profession lucrative, à l'exception de celles qui en sont exemptées par les articles 206 et 207 de la constitution.

M. Trézevant présente une résolution tendant à imposer une licence sur la vente des "pools", régie par des règlements de police. Il demande du temps pour la rédaction du bill.

Rapport défavorable du comité de santé publique sur le bill qui ordonne sous peine d'amende à tout marchand, colporteur, pharmacien et droguiste d'apposer sur chacun des bouteilles, flacons ou boîtes qu'ils mettent en vente, une étiquette indiquant exactement la nature du liquide ou de la drogue qu'elle contient, de façon que le public n'ait pas à s'y tromper.

Le comité judiciaire No 2 fait un rapport favorable sur le bill du Sénat 124, autorisant le commis de la Cour Suprême et ses députés à administrer le serment ; Sur le bill relatif aux bills d'exception dans les affaires criminelles.

Le comité rejette le bill exemptant de la licence de paroisse toute personne ou corporation exerçant une profession ou ayant une occupation dans l'enceinte incorporée de cette paroisse.

Le bill 254 créant une justice de paix additionnelle et un constable additionnel dans la partie nord du 4me ward de la paroisse Franklin est adopté.

Rapport défavorable sur le bill ayant pour but d'encourager l'élevage, de protéger les troupeaux et d'interdire de mettre le feu aux herbes, aux feuilles et aux troncs d'arbres gisant sur le sol, etc.

La résolution No 12, Wade, autorisant le gouverneur à vendre certaines propriétés situées dans la ville de Baton Rouge et appartenant à l'Etat est adoptée

La résolution conjointe de M. Dymond ordonnant que le capitole soit muni du confortable qui manque, y compris un ascenseur et des éventails électriques. Adopté, moins la clause des éventails.

La résolution de M. Dymond relative au canal Baptiste Collet et ordonnant sa fermeture, si, après l'examen des ingénieurs, le canal est reconnu comme nuisible à la production des huîtres ; adoptée.

M. Mostier propose l'ajournement indéfini du bill ayant pour but de prévenir l'adultération des produits de la laiterie. Sa motion est rejetée et le bill est adopté par 51 voix contre 32.

Le bill de protection du gibier et du poisson est aussi adopté à une majorité de 79 contre 3.

Le bill ayant pour but d'interdire le travail des prisonniers du pénitencier sur les fermes et dans les ateliers est rejeté par une majorité de 56 contre 31.

Ce bill avait provoqué une longue discussion à cause du travail des femmes dans la ville et de leur emploi par les maisons de confection. Le travail des convicts nuirait, assurait-on, au leur. La Chambre n'a pas été de cet avis.

Le bill autorisant la ville de Thibodeaux à émettre des bons pour liquider sa dette, établir des waterworks ainsi que l'éclairage électrique, est adopté par 91 voix contre 0.

Le bill abolissant l'inspection des poids et mesures dans l'Etat, excepté la Nouvelle-Orléans, est adopté par 71 voix contre 10.

Désormais, ce sont les jurés de police qui feront cette inspection.

Le bill autorisant les mineurs à vendre ou transférer leurs actions dans les associations de prêt et de construction est adopté.

Le bill ayant pour but d'incorporer la ville de la Nouvelle-Orléans est adopté par 78 voix contre 0.

Le bill d'enregistrement, connu sous le dom de bill Wilkinson, est mis aux voix.

Voici le résultat du scrutin : Pour, 60 ; contre, 30—adopté.

Racontars de Couloirs.

Dépêche spéciale à l'Abeille.

Baton Rouge, 30 juin—Une des luttes les plus intéressantes qu'il y ait eu, ici, depuis le commencement de la session, est celle qu'ont soutenue les bouchers pour faire passer le bill qu'ils avaient présenté. On sait que la loi actuelle prohibe les marchés privés à une distance de moins de six blocs. Le nouveau bill exigeait une distance de douze blocs.

Tout d'abord, le projet avait été rejeté ; mais ils revinrent à la charge. Une seconde fois ils furent battus. Une troisième fois, ils firent une démarche près du comité, sans plus de succès

Ce n'est qu'à la quatrième fois qu'ils ont été obligés d'abandonner la partie. Il est évident qu'il y a là de gros intérêts en jeu.

—Il s'est passé, ce soir, au Sénat, une scène assez vive et qui a failli mal tourner.

M. Howell demandait que l'on réduisit l'allocation en faveur de la milice ; il était ridicule, disait il, que l'on diminuât celles des écoles et des institutions de charité au profit de la milice. Celle-ci ne sert pas seulement à supprimer les grèves ; elle sert aussi à peser sur les élections. Témoin, ce qui se passe récemment dans la paroisse St-Jean-Baptiste.

Cela visait directement M. Laplace qui justement se trouvait au près de lui.

M. Laplace releva vivement l'attaque. Il était surprenant s'est-il écrié, qu'un blanc, un ancien démocrate se fît le champion du noir Dumas, dont la réputation n'est que trop bien faite.

Il est vrai que l'on a fait venir la milice, mais c'était pour protéger les blancs insultés par les noirs. D'ailleurs, la milice n'est arrivée que quand le compte des voix était terminé.

M. Howell ayant prononcé les mots de "conscience coupable", la querelle menaçait de s'envenimer, quand M. Estopinal y a mis un terme et a rappelé les orateurs à la question.

M. Howell demande la réduction de l'allocation de la milice de $6 000 à $5,000. L'amendement a été rejeté à une majorité de 24 contre 8.

Il est à espérer que ces scènes ne se renouvelleront pas.

La charte de ville doit être appelée demain ; elle sera sans aucun doute votée sans amendement.

En vérité, la ville n'a pas à se plaindre, cette fois, de la Législature ; elle aura sa charte, d'abord ; puis, probablement sa commission de port qui a pour but d'en faire un port franc ; elle a le système de vote australien ; elle aura très probablement son organisation de bureau de police ; elle a obtenu un vote favorable dans l'affaire des taxes qui allaient frapper les bons qui appartiennent à des compagnies d'assurances.

La ligne a vraiment obtenu d'assez beaux résultats.

DOUX PAYS.

NOUVELLES AMERICAINES.

Une Victoire des Capitalistes Anglais.

Presse Associée—

New York, 30 juin—Dépêche de Caracas au *Herald*.—A une réunion des membres du cabinet vénézuélien tenue vendredi dernier il a été décidé que les titres de M. George Trumbull, représentant de capitalistes anglais, à la propriété de mines de fer de grande valeur situées près du territoire du Delta sont parfaitement légaux

Dans les cercles officiels, cette décision est considérée comme le coup de grâce porté à la compagnie Manoa.

Dans ses commentaires le *Herald* s'exprime ainsi :

La compagnie Manoa, de Brooklyn, a été organisée il y a vingt ans. Elle obtint peu de temps après du général Guzman Blanco la concession d'une vaste étendue de terres situées près du territoire maintenant réclamé par les gouvernements du Vénézuéla et de la Grande Bretagne.

Dans les terres concédées se trouve un lac d'asphalte. Cette concession fut retirée plus tard, mais elle fut accordée de nouveau, grâce aux efforts de Donald Grant, de Faribault, Minnesota.

Mais la compagnie ne réussit pas dans ses entreprises, et, en août 1895, une réunion des actionnaires et des créanciers fut appelée. Il fut alors établi que la compagnie ne possédait aucun argent en caisse, et qu'elle avait une dette flottante de $50,000 et une dette hypothécaire de $2,000,000.

Un des actionnaires demanda alors au juge Clément, de la cour suprême, à Brooklyn, la nomination d'un syndic, et le tribunal fit droit à cette demande en nommant M. James A. Radcliffe.

Une campagne de destruction.

Avertissement aux Cubains.

Presse Associée.

New York, 30 juin—Le *Herald* dit ce matin que des Cubains, arrivés la nuit dernière de la Havane par le vapeur Saratoga, ont apporté des copies d'une circulaire adressée aux populations pour les informer que de nombreuses explosions de dynamite auront lieu dans les villes de l'île pendant l'été.

La circulaire donne aux cubains le conseil de quitter la région menacée pendant cette campagne de destruction.

Ces circulaires, rédigées en espagnol, portent la date du 15 juin. On dit que des milliers étaient en circulation à la Havane et dans les environs au moment du départ du Saratoga.

Au quartier-général de la junte cubaine, à New York, il a été dit que la destruction de la Havane par ce moyen est depuis longtemps à l'étude. Les bâtisses privées et les propriétés des espagnols opposés à l'indépendance de Cuba seraient sacrifiées, aussi bien que les édifices publics occupés par les autorités espagnoles.

A la mine de Wilkesbarre.

LES EBOULEMENTS CONTINUENT.

Il sera impossible d'atteindre l'endroit où sont ensevelis les cent mineurs avant un mois.

Presse Associée.

Wilkesbarre, Pennsylvanie, 30 juin—La situation au puits de Pittston n'a pas changé depuis minuit. Les sauveteurs continuent leur travail avec de grandes difficultés.

La pression est maintenant générale et de l'ouverture du puits on peut entendre le bruit sourd des rochers tombant à divers endroits de la mine.

A cinq heures du matin, un léger éboulement a forcé les hommes à reculer.

On établit maintenant des charpentes doubles, mais ce travail est long et difficile et, même dans les conditions les plus favorables, les ouvriers ne peuvent espérer arriver avant un mois à l'endroit où les hommes sont ensevelis.

L'éboulement de Jeansville, il y a quelque deux ans, offre un précédent aux directeurs de la mine de Twin. Aussi longtemps qu'il y aura possibilité de trouver un homme vivant, ils estiment qu'il est de leur devoir de continuer les travaux.

A Jeansville, six hommes ont été emprisonnés pendant dix-neuf jours dans la mine.

Quand les sauveteurs sont arrivés, cinq étaient morts, mais un vivait encore. C'était "Big Joe" Polander. Il est aujourd'hui employé comme charpentier à Hazleton. Il a été interrogé au sujet du sort probable des malheureux ensevelis dans la mine de Pittston.

Il est d'avis que s'il n'ont pas été tués et que si l'air est pur ils pourront vivre une dizaine de jours au moins. On tient pour certain qu'il y a de l'eau à cet endroit de la mine, et chacun des ouvriers avait emporté des provisions abondantes qu'il peut consommer avec ménagement pendant la durée des travaux de secours.

Départ de M. Cleveland.

Presse Associée.

Washington, 30 juin—Le président Cleveland a quitté Washington ce matin à sept heures par la ligne de Pennsylvanie.

Un wagon spécial avait été attaché au train régulier en partance pour New York.

M. Cleveland était accompagné de M. Thurber, son secrétaire particulier, qui passera l'été avec lui. A Jersey City le président s'embarquera sur l'Onéida, le yacht de M. Benedict, et se rendra directement à Buzzards Bay.

Toutes les affaires du département exécutif seront expédiées à Gray Gables pendant les vacances, mais, comme d'ordinaire, toutes les communications officielles seront faites au palais de l'exécutif à Washington.

Départ des membres de la Commission Forestière.

Presse Associée.

Washington, 30 juin—Le professeur Walcott Gibbs, président de l'Académie nationale des sciences, a adressé la lettre suivante au secrétaire Hoke Smith au sujet du départ prochain des membres de la commission forestière du gouvernement.

Newport, Rhode Island, 27 juin 1896.

J'ai l'honneur de vous informer que les membres de la commission forestière nommés, à votre requête, par le président de l'Académie Nationale des Sciences partiront pour la région de l'ouest d'ici le 2 juillet et commenceront immédiatement leurs travaux.

J'ai toutes raisons de croire que les travaux de cette commission seront d'un bénéfice inestimable pour le pays, et qu'ils justifieront l'opinion que le public s'est formée, depuis la conception du plan, au sujet de la prévoyance et de l'esprit patriotique que vous avez montrés en prenant cette initiative.

WOLCOTT GIBBS.

Décision importante de la Cour d'appel fédérale de San Francisco.

Presse Associée.

San Francisco, 30 juin—La cour d'appel fédérale de San Francisco a décidé aujourd'hui que les réglements établis par le tribunal d'arbitrage de Paris relativement à la chasse aux phoques à fourrure de la mer de Behring doivent être considérés comme la loi suprême, et que le gouvernement des Etats-Unis n'a pas le droit d'édicter des lois spéciales gouvernant les citoyens américains, lois qui ne leur donnent pas les mêmes privilèges sur les lieux de chasse qu'aux citoyens des nations étrangères. Cette décision est importante, car elle définit clairement pour la première fois les règlements auxquels sont soumis les chasseurs américains dans la mer de Behring.

Aux mines de l'Alaska.

Nombreux ouvriers en détresse.

Presse Associée.

Tacoma, état de Washington, 30 juin—Wm Hutchinson est arrivé aujourd'hui à Tacoma de la région du détroit de Cook, Alaska, où il a passé deux mois. Il est revenu par le schooner Norma parti de Kokiak le 16 juin dernier avec trente deux passagers, tout ce qu'il pouvait emmener.

Quatre-vingt dix au moins voulaient s'embarquer.

Hutchinson dit qu'il y a 1750 ouvriers à Six Miles Creek et environ autant à Resurrection Creek. Environ 750 d'entre eux gagnent de 2 à 15 dollars par jour dans les placers, mais les autres sont dans une profonde détresse et dans l'impossibilité de gagner suffisamment pour vivre.

En général les parcelles d'or sont si légères que la moindre brise les emporte

De nombreux chercheurs d'or désireraient gagner la région de Yucon. Mais cette région est située à deux cents milles de distance, et le bruit court que les indiens de Copper River, qui peuplent cette contrée, sont "sur le sentier de la guerre"

Hutchinson pense qu'il n'y aura pas assez de navires pour transporter ceux qui se disposent à quitter le détroit de Cook cet été. Les immigrants continuent à arriver dans la région. Le vapeur Doria a débarqué quinze ouvriers de Sitka le 8 juin.

Fermeture des Verreries du New Jersey.

Presse Associée.

Millville, New Jersey, 30 juin—Toutes les verreries de l'Etat du New Jersey ont fermé leurs portes ce soir, et cinq mille ouvri